

Le citoyen recevra une réponse du service de la sécurité incendie
dans les prochaines 24 heures.

VOTRE DEMANDE N'EST PAS ENCORE AUTORISÉE.

AVANT LA MISE À FEU

Le demandeur se doit de vérifier l'indicateur de risque sur le site internet de la
SOPFEU au www.sopfeu.ca

Dans le cas où le **risque est plus haut qu'élevé**, il est interdit de brûler.

DEMANDE DE PERMIS DE BRÛLAGE

Date de la demande	
Nom	
Adresse	
Adresse du site de brûlage	
Téléphone	
Courriel	

Date début de brûlage :	
-------------------------	--

Date de fin de brûlage :	
--------------------------	--

DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Matières : Branches
 Bois
 Feu d'artifice

Site : Baril
 Dépotoir
 Sol sablonneux
 Foyer

Demande complétée par

Transmis par courriel au DSSI
Date :